

POUR UN SOURIRE D'ENFANT
Association (loi 1901)
49, rue Lamartine
78000 Versailles

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour Un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur les écarts de conversion exposés dans la note « Conversion des comptes tenus au Cambodge en US dollars » de l'annexe des comptes annuels concernant la conversion des comptes tenus au Cambodge et les écarts de conversion associés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la vérification du respect des spécificités du plan comptable des associations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 30 mai 2024
le Commissaire aux Comptes

SEFICO AUDIT

DocuSigned by:

Bettina KOEGLER

22EAC989619541A...

Bettina KOEGLER

Associée

BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/09/2021 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	563 797,25	485 660,15	78 137,10	93 923,52
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	104 069,04		104 069,04	140 280,83
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	617 756,29	457 631,59	160 124,70	55 300,19
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	1 877 534,35	1 661 902,61	215 631,74	206 951,11
Immobilisations corporelles en cours	56 939,44		56 939,44	61 029,83
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 814 764,55	8 651 811,65	2 162 952,90	2 276 990,56
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 114 359,06	2 491 487,30	622 871,76	645 319,17
Autres	2 537,00		2 537,00	2 537,00
TOTAL (I)	17 151 756,98	13 748 493,30	3 403 263,68	3 482 332,21
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	47 498,86		47 498,86	84 050,97
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	5 515,23		5 515,23	18 121,34
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	283 859,78		283 859,78	223 117,93
Valeurs mobilières de placement	11 254 555,97	44 777,03	11 209 778,94	13 914 642,06
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 424 877,33		7 424 877,33	4 002 168,81
Charges constatées d'avance	61 692,52		61 692,52	75 135,21
TOTAL (II)	19 077 999,69	44 777,03	19 033 222,66	18 317 236,32
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	291 097,15		291 097,15	23 769,40
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	36 520 853,82	13 793 270,33	22 727 583,49	21 823 337,93

BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/09/2021 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	10 000 000,00	9 925 000,00
Autres		
Report à nouveau	3 702 519,08	2 798 388,02
Excédent ou déficit de l'exercice	319 223,80	979 131,06
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>14 021 742,88</i>	<i>13 702 519,08</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	14 021 742,88	13 702 519,08
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 047 831,68	7 045 052,35
TOTAL (II)	7 047 831,68	7 045 052,35
PROVISIONS		
Provisions pour risques	411 097,15	202 447,41
Provisions pour charges		248 678,10
TOTAL (III)	411 097,15	451 125,51
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 027,59	103 718,88
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	578 632,11	286 530,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 150,96	85 696,86
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	48 772,07	76 631,78
TOTAL (IV)	760 582,73	552 577,69
Ecarts de conversion passif	(V)	72 063,30
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	22 727 583,49	21 823 337,93

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/09/21 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	132,00	364,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 293,20	83 530,82
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		3 823,00
Ventes de prestations de service	2 521,86	22 587,94
<i>Dont parrainages</i>	277,86	2 498,77
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	24 817,57	76 645,94
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 026 069,95	8 812 438,23
Mécénats	1 542 265,11	1 609 470,27
Legs, donations et assurances-vie	181 528,05	298 255,95
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		57 058,04
Utilisations des fonds dédiés	241 429,79	600 014,91
Autres produits	6 561,33	-95 567,26
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 028 618,86	11 464 798,84
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 200,00	81 118,21
Variation de stock	-41 389,92	-86 251,97
Autres achats et charges externes	2 944 158,17	3 474 947,33
Aides financières	49 846,69	83 234,58
Impôts, taxes et versements assimilés	39 418,01	133 659,55
Salaires et traitements	4 739 811,26	5 508 775,04
Charges sociales	293 707,51	283 756,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	267 876,01	349 531,01
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	244 209,12	241 429,79
Autres charges	306 327,86	466 756,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 845 164,71	10 536 956,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	183 454,15	927 841,88
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	83 608,62	707,67
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	299 034,30	55 655,19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	488 064,72	5 561,17
Différences positives de change		465 718,14
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	870 707,64	527 642,17
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	291 097,15	380 543,26
Intérêts et charges assimilées	17 120,83	103 612,73
Différences négatives de change	405 741,38	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	713 959,36	484 155,99
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	156 748,28	43 486,18

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/09/21 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	340 202,43	971 328,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		21 339,29
Sur opérations en capital	9 417,75	3 320,64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	60 000,00	86 437,17
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	69 417,75	111 097,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		32 465,63
Sur opérations en capital	237,66	972,47
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		60 000,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	237,66	93 438,10
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	69 180,09	17 659,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	90 158,72	9 856,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	9 968 744,25	12 103 538,11
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	9 649 520,45	11 124 407,05
EXCÉDENT OU DÉFICIT	319 223,80	979 131,06

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Contributions volontaires liées à la générosité du public		
	Bénévolats	308 496	292 531
	Prestations en nature	21 460	89 882
	Dons en nature	862	6 731
	Total	330 819	389 144
Charges	Contributions volontaires aux missions sociales Réalisées à l'étranger		
	Contributions volontaires à la recherche de fonds	116 457	101 406
	Contributions volontaires au Fonctionnement	179 229	169 995
	Total	330 819	389 144

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations
	Page
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	10
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	11
PRECISIONS SUR APPLICATION PRESCRIPTIONS COMPTABLES	
NORMES COMPTABLES APPLICABLES <i>Objet Social de l'entité</i> <i>Nature et périmètre des activités</i> <i>Moyens mis en œuvre</i>	12
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
STOCKS	14
CREANCES	
DISPONIBILITES	
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	15
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	17
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	18
ETAT DES STOCKS	19
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	20
COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIF	21
FONDS PROPRES ET FONDS DEDIES	22
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	23
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	27
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	28
RESULTAT DE L'ASSOCIATION <i>Produits d'exploitation</i> <i>Charges d'exploitation</i> <i>Résultat Financier</i>	29
AUTRES INFORMATIONS <i>Fonds versés par les antennes hors de France</i> <i>Effectif</i> <i>Contribution en nature</i>	33
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	35

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 22 727 583,49 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 319 223,77 Euros.

Comme l'an passé, l'exercice et sa comparaison avec l'exercice précédent est très particulier car :

- L'exercice 2021-2022 était de 16 mois par décision de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022 de passer la clôture du 31/08 au 31/12.
- D'autre part, encore impacté par le COVID, l'exercice 2021-2022 a eu une activité très partielle les quatre premiers mois (sept 2021 à décembre 2021), suivi d'une reprise progressive de l'activité au premier trimestre 2022 pour retrouver enfin une activité normale à partir du mois d'avril. Depuis cette date, le centre n'a plus cessé son fonctionnement redevenu normal, avec en fin d'année civile l'organisation d'un camp « d'hiver » pendant les vacances scolaires.

Côté recettes, on observe un montant de parrainages mensuel moyen comptabilisé en légère hausse (441 k€ en 2023 pour 433 K€ en 2021-2022), une baisse sur les projets (pas de grands projets) plus que compensée par la hausse significative sur les programmes (40%) et une stabilité des dons non affectés et autres dons. A noter des dons moins importants sous forme de legs et assurances-vie de 181 k€, mais qui restent significatifs. Sur une durée comparable, l'ensemble des dons est en croissance de 4,6% entre les deux exercices.

Côté dépenses, les charges de personnel se sont accrues de 16%, du fait de la hausse des salaires au Cambodge +11% en \$ / +18% en €, impactées par le taux de change pour 6%, l'inflation et le recrutement plus difficile dans un marché plus dynamique, surtout pour les postes qualifiés. En France, la masse salariale est stabilisée. Les autres charges ont aussi augmenté (+6%), essentiellement dû au taux de change.

A noter que, si nous constatons un résultat positif sur l'exercice, il n'y a pas d'augmentation du fonds dédié parrainage, car les parrainages et dons affectés aux programmes ont été inférieurs aux coûts des missions sociales. Ce sont donc les fonds non affectés qui ont couvert le déficit constaté.

Nous n'avons pas eu besoin d'utiliser le fonds de parrainage pour équilibrer les comptes de l'association.

Au total, **le résultat net est en forte décroissance (-67%)**, impacté par la croissance des charges de PSE au Cambodge, une évolution mitigée de l'euro/dollar qui, après un rebond marqué fin 2022, a marqué le pas en 2023 entre 1,05 et 1,11 et des recettes de parrainage en faible croissance. A noter que le résultat financier de 157 k€, sous tendu par des revenus financiers (intérêts et plus-values de placements des années antérieures) de 383 k€ en forte hausse, a contribué fortement au résultat net de l'exercice. Le corollaire est une augmentation des impôts de 80 k€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES

1. Conversion des comptes tenus au Cambodge en US dollars

L'intégralité des comptes tenus au Cambodge a été convertie à un taux moyen pour des raisons de paramétrage du logiciel comptable ODOO

En 2023 : Le taux moyen de conversion du présent exercice est de 1 € = 1,051206 USD (contre 1 € = 1,112587 USD au titre du précédent exercice). Le taux de change à fin 2022 était de 1€ = 1,0666 USD, et à fin 2023 de 1€ = 1,1050 USD.

Lors de la consolidation des comptabilités France et Cambodge, les comptes de liquidités et le prêt/compte courant de PSE à PSEC en dollars ont été convertis au taux de conversion du dollar en euro au 31 décembre 2023 (l'écart ainsi généré a été constaté au niveau du résultat financier).

2. Durées d'amortissement

Tous les biens immobilisés depuis 2010 étaient amortis en linéaire sur 3 ans pour tenir compte du climat et de l'intensité de leur utilisation. Avec la mise en place d'un ERP, il a été décidé que le fichier comptable des immobilisations, jusque-là tenu en France, serait désormais tenu au Cambodge depuis le 01/09/2019.

A l'occasion du rapprochement de l'inventaire physique et du fichier comptable, il a été constaté le relatif bon état général de conservation de biens jusque-là amortis sur 3 ans et il a été décidé en conséquence d'adopter pour les biens immobilisés à compter du 1er septembre 2019 des durées d'amortissement plus proches de celles utilisées communément en France.

Logiciels, études, matériel IT	3 ans
Véhicules	4 ans
Autres (y compris le mobilier)	5 ans

Par mesure de commodité, l'ensemble des immobilisations reprises dans le nouveau fichier comptable des immobilisations est amorti selon ces nouvelles durées d'amortissement (biens acquis avant et après le 1er septembre 2019). La différence entre cet amortissement et l'amortissement sur 3 ans (pratiqué jusque-là) pour les biens acquis avant le 1er septembre 2019 (et non sortis du fichier comptable) est suivie dans des comptes de provision pour dépréciation.

NORMES COMPTABLES APLICABLES

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par l'ANC N°2020-08.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

a) L'objet social de l'entité :

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance. Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières. Cette association, apolitique et non confessionnelle, a pour objet, de par ses statuts, l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux

b) La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.

Depuis maintenant 27 ans (les 25 ans d'existence ayant été célébrés en décembre 2021), elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où Monsieur et Madame des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne. Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble. Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue. Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

c) Les moyens mis en œuvre :

FUNCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association n'emploie en France que six personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et d'animer le réseau des antennes. Elle emploie plus de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumées par des bénévoles.

Un point est fait tous les mois au Cambodge sur les besoins en trésorerie du mois suivant. Après contrôle du montant appelé, l'association transfère à Phnom-Penh la somme nécessaire au fonctionnement du mois suivant.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien (après conversion en euros) et la comptabilité tenue en France sont intégrées dans un troisième dossier dit de « consolidation » où sont passées les écritures propres à l'association. Le bilan et le compte de résultat de PSE sont issus de cette « consolidation ».

INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de terrains immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs.

Cette société a pour nom Protection et Service des Enfants Co (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51% par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée en 2009 à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité (loyer à prix marché depuis le mois d'avril 2020)

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maîtrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge, l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation - à 100 % - des biens immobiliers.

Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration sur l'exercice clos le 31/12/2023.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique tournant.

Les immobilisations incorporelles et corporelles et leur dépréciation étaient retraitées des écarts de change constatés sur le taux moyen au 31/12/2022, par le compte d'écart de conversion d'actif.

Variation des immobilisations et amortissements

Compte tenu du faible montant net (immobilisation-amortissements) observés (24 K€ fin 2022 et aurait été de 22 K€ fin 2023 si traitement avait été maintenu) il a été décidé de ne plus faire ce retraitement. La reprise est constatée dans la colonne acquisition pour les immobilisations et les amortissements.

L'augmentation des immobilisations inclut la variation liée à l'évolution du taux de change sur des immobilisations déjà existantes et non à l'acquisition de nouvelles immobilisations pour 227 805€.

L'augmentation des amortissements inclut la variation liée à l'évolution du taux de change sur des amortissements déjà comptabilisée pour 170 422€.

Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

L'Association a bénéficié au cours de l'exercice 2023 de 3 assurances vie pour un montant global de 140 k€

Immobilisations Financières, Participations, autres titres immobilisés,

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC

Des prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composant le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants.

Les stocks de riz ont atteint un niveau minimal à fin 2023 (0,6 k€). De même, les stocks de l'atelier couture (matières premières et produits finis) ont été fortement réduits de près de 40% à fin 2023.

Créances

Les 284 k€ de créances sont essentiellement constituées de « produits à recevoir » pour 233 k€.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

L'association a continué à placer ses disponibilités dans des supports de placements variés, l'essentiel à capital garanti, profitant de l'augmentation des taux du marché dans le courant de l'année 2023, et de refinancements de contrats de capitalisation. A la fin de l'exercice 2023 la répartition des placements de 11,25 M€ est la suivante :

Garanti en capital 80 % : Fonds euros et placements court et moyen terme dans des notes à faux fixe garanties en capital.

SCPI 8 % : Investissements décidés en 2021-2022 pour diversifier les placements sur un horizon de 8 à 10 ans, classés 3 sur une échelle de 1 à 7. En 2023, ces placements ont offert un rendement de 3,50 à 4,21 %,

Unités de comptes et actions 12 % : Ces placements sont sans garantie en capital mais à catégorie de risque inférieure à 4 sur une échelle de 7, en vue de bénéficier d'une meilleure rémunération que les placements garantis en capital car envisagés sur du long terme. Conformément à la politique de placement de « bon père de famille » de l'Association la proportion de ces placements a été fixée à un maximum de 10 % de la totalité des placements et disponibilités. Cette proportion est respectée avec les placements réalisés début 2024. A noter que la moins-value latente de 53 k€ au 31/12/2022 a légèrement diminué à 44,8 k€ au 31/12/2023) alors que l'ensemble des placements a produit 384 k€ de revenus financiers (intérêts et plus-values).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	104 069
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	104 069

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORES	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	589 198		152 260	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui		471 556		146 200
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers		481 066		51 167
		Matériel de transport		1 220 513		224 009
Matériel de bureau & info., mobilier						
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours			61 030		56 939	
Avances et acomptes						
		TOTAL III	2 234 164		478 315	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			11 384 953		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			3 139 343		
		TOTAL IV	14 524 296			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			17 347 659		630 574	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORES	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	69 083	4 509	667 866	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				617 756
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.			78 519	453 713
		Matériel de transport			20 700	1 423 821
Mat.bureau, info., mob.						
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours			61 030		56 939	
Avances et acomptes						
		TOTAL III	61 030	99 219	2 252 230	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			570 188	10 814 765	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			22 447	3 116 896	
		TOTAL IV	592 636	13 931 661		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			130 112	696 364	17 151 757	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		354 994	135 175	4 509	485 660
TOTAL		354 994	135 175	4 509	485 660
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	416 256	41 376		457 632
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	440 156	62 293	78 519	423 929
	Matériel de transport	1 054 471	204 202	20 700	1 237 973
Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers					
TOTAL		1 910 883	307 870	99 219	2 119 534
TOTAL GENERAL		2 265 877	443 045	103 728	2 605 194

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr. Sur sol propre Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.								
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport								
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations								

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	4 101 073			4 101 073
Autres	7 498 377		456 151	7 042 226
TOTAL	11 599 450	0	456 151	11 143 299
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	11 599 450	0	456 151F	11 143 299

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	52 228,19	21 893,81	52 228,19	21 893,81
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	31 822,78	25 605,05	31 822,78	25 605,05
TOTAL	84 050,97	47 498,86	84 050,97	47 498,86

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	61 693
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	61 693

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	240 515
Disponibilités	
TOTAL	240 515

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		5 688 424		5 688 424
	Prêts (1) (2)		3 114 359		3 114 359
	Autres immobilisations financières		2 537		2 537
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		5 515	5 515	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 100px; height: 15px;" type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés		28 263	28 263	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		242 417	242 417		
Charges constatées d'avance		61 693	61 693		
TOTAUX			9 143 208	337 888	8 805 320
REVOIS	(1)	Montant			
	(2)	des	-22 447		
	(3)	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques) Créances reçues par legs ou donations			

FONDS PROPRES ET FONDS DEDIES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

Par décision de l'AG du 20/6/2023, les fonds Réserve pour Baisse des Ressources de Fonctionnement, Réserve pour Investissement, et Réserve pour Fluctuation de Cours ont été fusionnés en un seul fonds Réserve pour Baisse des Ressources de Fonctionnement. A cette occasion une dotation de 75K€ issue de l'affectation du résultat et une dotation de 2.425 M€ liée à la fusion des réserves a porté le compte à 9M€, prélevé sur le résultat de l'exercice, le solde de l'affectation du résultat ayant été mis en report à nouveau

	<u>31/12/2022</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31/12/2023</u>
Réserves baisse des ressources de fonctionnement	6 500 000	2 500 000		9 000 000
Réserve pour investissement	1 400 000		1 400 000	0
Réserve pour fluctuation de cours	1 025 000		1 025 000	0
Report a nouveau	2 798 388	904 131		3 702 519
Résultat de l'exercice	979 131	319 224	979 131	319 224
Fonds de solidarité maladie	200 000			200 000
Réserve Prévoyance Handicap	800 000			800 000
	13 702 519	3 723 355	3 404 131	14 021 743

FONDS DEDIES**Les Fonds Dédiés comprennent :**

- Le Fonds Dédiés Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,
- Les Fonds Dédiés projets.

Au 31 décembre 2023, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Fond dédié parrainage	6 803 623 €			6 803 623 €
Fonds dédié projets	241 430 €	244 209 €	-241 430 €	244 209 €
	7 045 053 €			7 047 832 €

Utilisation des fonds dédiés projets collectés :

Libellé projets	Balance End 2022	Fundings 2023	Actuals 2023	Balance End 2023 (before adjustment)	Adjustments 2023	Balance End 2023 (after adjustment)	Balance fin 2023 (reporté)
Missions formation et équipement école de mécanique	2 713	0	-1 807	906	-906	0	0
Nouveau système d'information des ressources humaines	0	0	-15 045	-15 045	0	-15 045	0
Faire de PSE une éco-school	11 036	50 991	-46 029	15 998	0	15 998	15 998
Equipements électriques pour l'école du bâtiment	3 464	2 000	0	5 464	0	5 464	5 464
Nouveau système d'information du suivi médical des bénéficiaires	56 877	0	-9 269	47 609	-47 609	0	0
Nouveau système d'information scolarité	41 876	0	-28 250	13 625	0	13 625	13 625
Etudes pour projets de construction et/ou de rénovation	0	0	0	0	0	0	0
Nouveau film PSE pour recherche parrainages	6 300	2 000	-10 729	-2 429	0	-2 429	0
Nouvelle bibliothèque commune école PSE et classes prépa	15 555	0	-13 917	1 639	-1 639	0	0
Second atelier pratique filière maintenance du bâtiment à l'école du bâtiment	3 053	0	0	3 053	-3 053	0	0
Création de classes pour les cours de soutien dans les pailotes	0	0	-1 006	-1 006	1 006	0	0
Aménagement des locaux de la section d'enseignement adapté	1 107	0	-38	1 069	-1 069	0	0
Création d'une école d'agroécologie à Siem Reap en partenariat avec l'Ecole du Bayon - 2e année	9 477	0	-473	9 004	-9 004	0	0
Renouvellement parc motos de l'équipe sociale	556	0	-1 714	-1 159	1 159	0	0
Amélioration de la gestion des déchets et réduction de l'usage de plastiques à usage unique	18 032	0	-19 471	-1 439	0	-1 439	0
Rénovation du bâtiment médical	4 943	0	-5 872	-929	543	-386	0
Réduction de la consommation d'énergie dans le Centre PSE	30 562	6 577	-37 059	80	0	80	80
Etude d'impact de l'Institut PSE	7 347	0	-12 978	-5 631	0	-5 631	0
Etude de faisabilité d'une filière de formation professionnelle aux métiers du numérique	0	49 163	-37 614	11 549	0	11 549	11 549
Travaux d'entretien à Siem Reap	0	0	-30 683	-30 683	0	-30 683	0
Rénovation de la CSC de Kien Svay	28 532	27 585	-56 345	-229	0	-229	0
Agrandissement et rénovation cabinet dentaire	0	30 630	-28 310	2 320	0	2 320	2 320
3ème année d'ouverture d'une école d'agroécologie	0	52 778	-45 000	7 778	9 004	16 783	16 783
Création d'un jardin éducatif	0	13 208	-12 949	258	0	258	258
Transformation des classes temporaires en un espace ouvert modulable	0	12 000	-12 215	-215	3 053	2 837	2 837
Dîner de gala entreprises	0	10 950	-10 950	0	0	0	0
Sport dans les communautés	0	13 880	0	13 880	0	13 880	13 880
Extension du centre d'accueil et création d'une salle de classe	0	24 328	-2 283	22 045	0	22 045	22 045
Ajout de zones d'ombre à PSE	0	0	-761	-761	0	-761	0
Ouverture d'une filière digitale année 1	0	56 085	0	56 085	0	56 085	56 085
Ouverture d'une filière digitale année 2	0	15 000	0	15 000	0	15 000	15 000
Ouverture d'une filière digitale année 3	0	15 000	0	15 000	0	15 000	15 000
Modernisation d'une salle d'informatique de PSE	0	0	-12 626	-12 626	47 609	34 983	34 983
Remplacement d'une pompe incendie	0	18 301	0	18 301	0	18 301	18 301
TOTAL	241 430	400 477	-453 394	188 513	-906	187 607	244 209

- Fonds Dédiés Projets (Principes appliqués)

Pour le financement de ces projets, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations, les antennes et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis dans les sections analytiques consacrées aux projets.

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé soit sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet (s'il existe) soit sur des « fonds non affectés » (affectation faite à l'initiative de PSE).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds (initialement) non affectés » après accord des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

- Fonds Dédié Parrainage (Fonds de Parrainage)

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages, L'association fait aussi appel au mécénat pour financer ses missions sociales et à la collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique dans le système de gestion. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus, sauf demande des donateurs, en particulier dans le cas de financements sur plusieurs années.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

· Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».

· Si le financement des missions sociales est insuffisant, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés. Au titre des deux exercices présentés et comparés, le coût des missions sociales retenu pour le calcul du fonds dédié parrainage ne comprend plus la dotation aux amortissements (les investissements étant financés principalement par les projets) mais comprend les frais généraux (hors les coûts de suivi des projets).

A noter que si nous constatons un résultat positif sur l'exercice, il n'y a pas d'augmentation du fonds dédié parrainage, car les parrainages et dons affectés aux programmes ont été inférieurs aux coûts des missions sociales. Ce sont donc les fonds non affectés qui ont couvert le déficit constaté.

- Fonds « non affectés »

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet donné, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les variations de provisions pour Risques et Charges au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Fin 12-2022	D+	R-	Fin 12-2023
Risque de non recouvrement	22 447 €	0 €	-22 447 €	0 €
Charges de personnel	248 678 €	0 €	-248 678 €	0 €
Provision pour risque	180 000 €	0 €	-60 000 €	120 000 €
Provision pour risque de change	0 €	291 097 €		291 097 €
TOTAL PROVISIONS	451 125 €	291 097 €	-331 125 €	411 097 €

- Plus de risque sur les prêts accordés par PSE à des familles soutenues par l'Association.
- La provision pour charge de personnel, destinée à couvrir le paiement des primes d'ancienneté acquises par le personnel en fonction au 1er janvier 2019 et n'ayant pas quitté PSE depuis cette date a été reclassée dans le compte Charges à Payer au personnel. En effet, depuis 2023, cette prime est versée en deux fois chaque année, progressivement dans le temps conformément aux consignes des autorités cambodgiennes. Cette provision a été reclassée en personnel charges à payer sur l'exercice.
- Cette provision de 180 k€ pour risque avait été dotée pour faire face à divers risques fiscaux identifiés au Cambodge. Compte tenu de la prescription fiscale, Il a été décidé d'éteindre cette provision dans le temps par une reprise d'1/3 par an soit 60 K€.
- Cette provision pour risque de change est due à l'écart de change négatif entre la valeur du prêt PSE-C au taux de conversion €/€ du 31/12/2023 : 5688 k€ et sa valeur dans les comptes : 5979 k€ (convertie au taux moyen de l'année). Cette règle comptable est appliquée à partir de l'exercice 2023.

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change		291 097		291 097
	Prov. pour pensions et obligations similaires	248 678	0	248 678	0
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	7 247 500	244 209	323 877	7 167 832
TOTAL II		7 496 178	535 306	572 555	7 458 929
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence	4 101 073		
	- titres de participation				
	- autres immobs financières	7 498 377	0	456 151	7 042 226
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	52 933	0	8 156	44 777	
TOTAL III		11 652 383	0	464 307	11 188 076
TOTAL GENERAL (I + II + III)		19 148 560	535 306	1 036 862	18 647 005
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		244 209	241 430	
	- financières		291 097	488 065	
	- exceptionnelles			60 000	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		64 028	64 028		
Personnel & comptes rattachés		415 680	415 680		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		60 130	60 130		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		102 822	102 822		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		69 151	69 151		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		48 772	48 772		
TOTAUX		760 583	760 583		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	48 772
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	48 772

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 307
Dettes fiscales et sociales	507 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	69 151
TOTAL DES CHARGES À PAYER	601 576

RESULTAT DE L'ASSOCIATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION**Produits d'exploitation**

Nous constatons, en comparant sur des montants ramenés à 12 mois sur l'exercice 2021-2022 les évolutions suivantes :

Total des produits d'exploitation

- Montant en hausse (5%) sur l'exercice précédent.

Dons

- Montant de parrainages mensuel moyen en très légère hausse (441 k€ en 2023 pour 433 K€ en 2021-2022 sur 15 mois)
- Baisse sur les projets (pas de grands projets) plus que compensée par la hausse significative sur les programmes (40%)
- Stabilité des dons non affectés et autres dons (transfert pour raison fiscale de autres produits à autres dons)
- Baisse des legs et assurances-vie enregistrés mais ce poste reste significatif pour la troisième année consécutive.
- L'ensemble des dons augmente de 4,6% entre les deux exercices.

Autres produits d'exploitation

- Transfert en grande partie autres produits en dons.

Utilisation des fonds dédiés

- 266 K€ de fonds dédiés d'un leg (maison de Pau) utilisé en 2021-2022.

<i>Montants en K€</i>	2021-22	2023	Delta
<i>Signe + produit/profit Signe - charge/perte</i>			
Produits d'exploitation	11465	9029	-2436
Parrainages	6494	5289	-1205
Dons manuels programmes	347	274	-73
Dons manuels projets	193	119	-74
Mécénat programmes	1104	1248	144
Mécénat projets	497	280	-217
Dons non affectés	1708	1206	-502
Autres dons	79	153	74
Legs et assurances vie	298	181	-117
TOTAL "DONS"	10720	8750	-1970
Autres produits d'exploitation	145	37	-108
Utilisation des fonds dédiés	600	241	-359

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en diminution de 1692 K€. Ramenée à 12 mois, c'est une hausse est de 942 k€ qui est constatée.

Montants en K€	2021-22	2023	Delta
<i>Signe + produit/profit Signe - charge/perte</i>			
Charges d'exploitation	-10537	-8845	1692
Salaires et charges	-5793	-5034	759
Autres charges	-4153	-3300	854
Amortissements et dépréciations	-350	-268	82
Report en fonds dédiés	-241	-244	-3

Les salaires et charges augmentent en 2023 de 16% comparés à 12 mois en 2021-2022. La hausse est impactée par l'effet de change (6%). En France, la masse salariale est stable.

Au Cambodge la hausse en € ramenée à 12 mois est de 18% dont 6% lié au taux de change. L'augmentation en \$ de 11% est composée d'une hausse des salaires sur 2023 ainsi que de l'augmentation progressive des effectifs liée au retour à une activité normale en 2021-2022. L'augmentation en \$ est de 11%, dont correspond à une augmentation moyenne des salaires de 6% et l'effet de l'augmentation progressive des effectifs liée au retour à une activité normale en 2021-2022. Le recrutement reste sous pression du marché de l'emploi dans une économie qui a redémarré fortement à la suite du COVID.

Montants en K€	2021-22	2023	Delta
Salaires et charges	-5793	-5034	759
<i>Signe + produit/profit Signe - charge/perte</i>			
France	-565	-426	139
Cambodge en K€	-5228	-4608	620
Cambodge en K\$	-5816	-4844	972

Les autres achats et charges externes suivent l'évolution du taux de change, l'augmentation des postes liés à l'inflation (énergie, nourriture) étant compensée par des économies sur les autres postes.

Montants en K€	2021-22	2023	Delta
Autres charges	-4153	-3300	854
<i>Signe + produit/profit Signe - charge/perte</i>			
Electricité-Eau-Gaz	-242	-200	41
Nourriture	-968	-795	173
Fournitures scolaires	-91	-102	-11
Carburant pour véhicules	-90	-65	25
Taxes retenues à la source	-101	-19	82
Variation de stocks	86	41	-45
Autres charges	-2748	-2160	588

Amortissements, dépréciations et report en fonds dédiés

La quasi-stabilité du niveau des amortissements est liée à la quasi-stabilité du niveau des investissements depuis la pandémie. Ceci explique également la stabilité du report des fonds dédiés projets.

Les recettes affectées aux programmes sont inférieures aux coûts en 2023 et ne justifie donc pas de variation du fonds de parrainage, les résultats de l'exercice restant positifs.

<i>Montants en K€</i>		2021-22	2023	DELTA
<i>Signe + produit/profit</i>	<i>Signe - charge/perte</i>	16 mois		
Amortissements et dépréciations		-350	-268	82
Amortissements		-350	-268	82
Reports en fonds dédiés		-241	-244	-3
Fonds dédiés projets		-241	-244	-3

RESULTAT FINANCIER

<i>Montants en K€</i>		2021-22	2023	DELTA
<i>Signe + produit/profit</i>	<i>Signe - charge/perte</i>			
RESULTAT FINANCIER		43	157	113
Produits financiers		528	871	343
Dont				
Intérêts et plus value des placements		56	384	329
Reprises sur provisions & dépréciations		6	488	482
Gains de change		466	0	-466
Charges financières		-484	-714	-230
Dont				
Dotation provisions financières		-381	-291	89
Intérêts et charges assimilées		-104	-17	86
Pertes de change		0	-406	-406

- **Intérêts des placements** : Hausse des produits financiers liée au rachat de contrats de capitalisation et à la hausse des taux sur les placements court terme. L'effet de la hausse des taux sera encore plus sensible sur les placements récents

- **Écarts de change** :

Taux de change moyen \$/€ de 1,112587 en 2021-2022 / 1,051206 en 2023,

Taux de change fin de période 1,0666 fin décembre 2022 / 1,1050 fin décembre 2023,

Effet de change inverse par rapport à l'an passé sur le taux de fin d'exercice : Gains importants de change en 21-22 et pertes de change du même ordre en 2023 du fait des montants immobilisés en \$.

- Dotation provisions financières :

Reprises de provisions de 488 k€ dont 456 k€ de reprise de provision sur le prêt PSE-C

Montants à fin 2022 : 6675 k\$ / 6259 k€ et fin 2023 : 6286 k\$ / 5688 k€ après incidence des écarts de change sur taux fin d'exercice.

Provision de 291 k€ pour perte de change sur le prêt PSE-C à fin 2023 (modification traitement comptable - écart entre taux moyen et taux au 31/12).

PSEAS - POUR UN SOURIRE D'ENFANT
AUTRES INFORMATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

1°) Affectation des fonds versés à l'association PSE par les antennes hors France :

Affectations des dons reçus via les antennes étrangères en 2023	€
PSE ALLEMAGNE	€ 27 988,25
Parrainage	€ 15 346,61
Service d'accompagnement psychologique	€ 12 641,64
PSE ESPAGNE (PSN)	€ 150 829,93
Parrainage	€ 95 091,01
Formations courtes professionnelles	€ 21 277,19
Camps d'hiver	€ 29 365,23
Renouvellement de la pompe anti-incendie	€ 5 096,50
PSE ETATS-UNIS / AMERICAN FRIENDS OF PSE	€ 38 983,80
Internat	€ 29 480,43
Compensation en riz familles	€ 9 503,37
PSE GRANDE BRETAGNE (For a Child Smile UK)	€ 45 746,69
Parrainage	€ 35 759,17
Garderies/maternelles	€ 3 709,09
Ecole d'agroécologie à Siem Reap (3e année)	€ 6 278,44
PSE HONG KONG	€ 69 750,36
Parrainage	€ 38 051,53
Création d'un potager pédagogique	€ 10 707,70
Faire de PSE une éco-school	€ 20 991,13
PSE LUXEMBOURG	€ 123 667,48
Parrainage	€ 82 444,99
Camps d'hiver	€ 15 763,48
Renouvellement de la pompe anti-incendie	€ 6 908,88
Rénovation du bâtiment d'accueil	€ 15 458,44
Equipements formations courtes professionnelles	€ 586,77
Equipements Lotus Blanc	€ 2 504,91
PSE SUISSE	€ 429 060,11
Parrainage	€ 187 915,68
Cours de rattrapage	€ 21 051,54
Ecole de gestion et de vente	€ 52 628,84
Classes préparatoires de l'Institut	€ 116 570,47
Soft skills	€ 30 886,76
Création d'une filière digitale	€ 16 806,96
Compensation en riz familles	€ 3 149,03
Autres dons	€ 50,83
TOTAL GENERAL	€ 886 026,63

2°) Effectifs

Les effectifs en France sont passés à 6 personnes à partir du mois d'avril 2021 avec le renfort des équipes en communication digitale. Ils sont restés stables depuis.

Les effectifs au Cambodge étaient en fin d'exercice de 649 salariés dont 608 locaux, 28 expatriés (17 en contrat VSI et 11 en CDD local) et 18 volontaires.

3°) Engagements frais de santé

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Le système de protection de santé est devenu une obligation légale. Les salariés de PSE sont à ce titre assurés au NSSF (National Social Security Fund). PSE se garde cependant la possibilité de prendre en charge des frais médicaux qui ne le seraient pas par le système légal, sous réserve d'un accord préalable de son service médical.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il est rappelé qu'une réserve de 200 000 € a été inscrite dans les comptes en 2017/2018, correspondant à la partie de cet engagement relative aux gros risques.

4°) Couverture de change

L'association, dans le cadre d'une politique de couverture de dollars, afin d'assurer un taux de change en ligne avec ses prévisions budgétaires (fixé à 1,0 pour l'exercice 2023) disposait d'un montant de 0,9M\$ à fin 2022 à 1,0666. Elle a réalisé des achats à terme et/ou optionnels pour sécuriser le taux de change (3,8 M\$ à 1,0193) Les achats réalisés et crédités en 2023 sont intervenus pour un montant de 2,1 M\$ à un taux moyen de 1,0957.

Rappel de l'évolution des taux de change entre les deux exercices :

- Taux de change moyen \$/€ de 1,113 en 2021-2022 / 1,0512 en 2023,
- Taux de change fin de période de 1,0666 fin décembre 2022 / 1,1050 fin décembre 2023,
- Taux moyen du marché \$/€ de 1,0785 en 2021-2022 / 1,0816 en 2023.

5°) Contributions en nature

Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. L'ensemble des postes dons en nature et bénévolat (portés en compte de classe 8) est passé d'un montant total de 389 144 € en 2021-2022 (soit 290 K€ ramené à 12 mois), à 330 819 € au titre de l'exercice 2023.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	132	132	364	364
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	7026070	7026070	8812438	8812438
Legs, Donations et assurances vies	181528	181528	298256	298256
Mécénat	1542265	1542265	1609470	1609470
Autres produits liés à la générosité du public	946687	946687	543172	543172
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Sponsoring d'entreprise	278		2499	
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	5537		103620	
3. Subventions et autres concours publics	24818		76646	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	0	0	57058	57058
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	241430	241430	600015	600015
TOTAL	9968744	9938112	12103538	11920773
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	8199112	8193575	9360397	9256777
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	527949	527949	575804	575804
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	296994	296994	496377	496377
4. Dotation aux provisions et dépréciations	291097	291097	440543	440543
5. Impôts sur les bénéfices	90159		9856	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	244209	244209	241430	241430
TOTAL	9649520	9553825	11124407	11010931
EXCEDENT OU DEFICIT	319224	384287	979131	909842

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	308 496	308 496	292 531	292 531
Prestations en nature	21 460	21 460	89 882	89 882
Dons en nature	862	862	6 731	6 731
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	330 819	330 819	389 144	389 144
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	116 457	116 457	101 406	101 406
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	179 229	179 229	169 995	169 995
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	35 132	35 132	117 744	117 744
TOTAL	330 819	330 819	389 144	389 144
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	132	364
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	7 026 070	8 812 438
1.2 Réalisées à l'étranger	8 193 575	9 256 777	- Legs, donations et assurance-vie	181 528	298 256
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	1 542 265	1 609 470
- Versements à un organisme central ou d'autres			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	946 687	543 172
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	527 949	575 804			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	296 994	496 377			
TOTAL DES EMPLOIS	9 018 518	10 328 958	TOTAL DES RESSOURCES	9 696 682	11 263 700
4. Dotations aux provisions et dépréciations	291 097	440 543	2. Reprises sur provisions et dépréciations	0	57 058
5. Report en fonds dédiés de l'exercice	244 209	241 430	3. Utilisations de fonds dédiés antérieurs	241 430	600 015
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	384 287	909 842	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	9 938 112	11 920 773	TOTAL	9 938 112	11 920 773
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	10 466 885	8 820 318
			+ Excédent ou insuffisance de la générosité du public	384 287	909 842
			- Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	233 650	736 725
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	11 084 823	10 466 885

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	308 496	292 531
Réalisées à l'étranger	116 457	101 406	Prestations en nature	21 460	89 882
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	179 229	169 995	Dons en nature	862	6 731
3. Contributions volontaires au fonctionnement	35 132	117 744			
TOTAL	330 819	389 144	TOTAL	330 819	389 144

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	7 045 052	7 403 637
Utilisation	241 430	600 015
Report	244 209	241 430
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	7 047 831	7 045 052

ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Rappel : Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ont été recalculées en fonction de la définition qu'en donne le règlement ANC n° 2018-06 (art. 432-19). Compte tenu de la spécificité de la dépréciation de 80 % appliquée aux apports faits à PSE-C (en contrepartie des investissements immobiliers qu'elle réalise), il a semblé nécessaire de l'intégrer aux amortissements des autres investissements dans la détermination de la valeur nette comptable des immobilisations à soustraire des ressources reportées liées à la générosité du public.

A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1) Définition des missions sociales de l'association

Pour un Sourire d'Enfant (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle met en œuvre trois grandes catégories de programmes principaux :

- Education générale

Cette catégorie regroupe les programmes de l'école de rattrapage interne à PSE, de soutien à la scolarisation des enfants en écoles publiques, de prise en charge éducative des jeunes enfants en garderies et maternelles dans les centres de services communautaires implantés par l'association dans les villages et communautés.

- Formations professionnelles et formations externes dont études supérieures

Cette catégorie regroupe les programmes de l'Institut de formation professionnelle PSE, soient les classes passerelles et préparatoires et les écoles de formation professionnelle ainsi que le programme de formations externes à PSE : formations professionnelles auprès de partenaires et études supérieures à l'université ou dans des établissements de formation supérieure.

- Programmes spécialisés

Ce sont les programmes qui s'adressent à des bénéficiaires particuliers : le service de protection maternelle et infantile pour les bébés et les mères, l'accueil par des assistantes maternelles des plus petits quand nécessaire, la section d'enseignement adapté pour les enfants porteurs de handicap, le programme de formations courtes qualifiantes et d'accompagnement actif dans l'insertion professionnelle qui bénéficie aux parents de nos enfants les plus vulnérables et aux jeunes décrocheurs scolaires sans qualification.

Des programmes communs assurent la prise en charge globale des besoins des enfants, en fonction de ce qu'ils sont pour chacun :

- Nutrition
- Santé (médical et dentaire)
- Activités extra-scolaires
- Riz pour les familles en compensation de la « perte de revenu » qu'engendrent pour elles la scolarisation et les études de leur(s) enfant(s).
- Aides aux familles

- Accompagnement psychologique
- Logement (protection et internat)
- Camp d'été
- Familles d'accueil
- Département Pédagogie
- Département « soft skills » (enseignement des compétences comportementales)
- Ecole de langue « anglais »
- Ecole de langue « français »
- Cours supplémentaires de soutien scolaire pour les enfants scolarisés en écoles publiques

2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques, soirées ou actions variées de levée de fonds sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, non nominatifs, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association (le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

En vue du financement des projets ou de programmes, l'association sollicite des dons de la part d'associations, de fondations, d'entreprises, ou de particuliers, selon la démarche suivante : un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, la qualification de mécénat doit être donnée à ce type de ressources. Et d'après son article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ».

3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La participation demandée aux autres ONG qui confient l'éducation d'enfants à PSE ;
- Les produits exceptionnels.

Les produits financiers sont compris dans les Autres produits liés à la générosité du public (revenus produits par les disponibilités ; écarts de change générés par les dollars envoyés au Cambodge).

B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1) Emplois

a) Principes

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal adressé aux parrains et donateurs, les frais liés au site internet. Ils comprennent en outre la rémunération du personnel du siège correspondant à la fraction de son temps de travail qu'il consacre à la recherche des fonds issus de la générosité public.

Les **frais de fonctionnement** regroupent les coûts du siège de l'association à Versailles (rémunération du personnel pour la fraction de son temps de travail qu'il ne consacre pas à la recherche de fonds issus de la générosité du public, frais relatifs aux locaux), les dépenses de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais de télécommunication encourus en France.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des missions sociales qu'elle s'est assignées.

b) Missions sociales

La comparaison des deux exercices est de nouveau difficile du fait d'un exercice 2021-2022 partiellement impacté par la pandémie, mais aussi de la durée entre les deux exercices 16 mois et 12 mois de durée d'exercice comptable, ne correspondant pas à une année scolaire.

On constate une augmentation des missions sociales d'un peu plus de 18 % sur base 12 mois, en phase avec l'augmentation générale des charges.

c) Frais de recherche de fonds et de fonctionnement

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET DE FONCTIONNEMENT

Montants en K€	21-22 16 mois	21-22 12 mois	2023	Delta K€
Frais de recherche de fonds	575 804	431 853	527 948	96 095
Frais de fonctionnement	496 377	372 283	296 994	-75 288
Total des frais	1 072 181	804 136	824 943	20 807

Emplois du CER	10 328 958		9 018 518	
Ressources du CER	11 263 700		9 696 682	

%total frais de recherche de fonds / emplois	5,6%	5,9%
%total frais de fonctionnement / emplois	4,8%	3,3%
%total frais / emplois	10,4%	9,1%
<u>%total frais / ressources</u>	<u>9,5%</u>	<u>8,5%</u>

Le taux des frais de collecte et de fonctionnement est repassé sensiblement en dessous de 10% en 2023, année « normale » de fonctionnement.

2) Ressources

De nouveau une comparaison difficile compte tenu du changement de la durée de l'exercice ainsi que de la modification de comptabilisation d'un mois de parrainage (Parrainages comptabilisés : 15 mois). De manière comparable, on observe une augmentation modérée des ressources entre les deux exercices.

3) Contributions volontaires en nature

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié.

Au cours de l'exercice 2023, le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises pour une durée totale de 20 heures et le bureau à 6 reprises pour une durée totale de 40 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé plusieurs semaines au Cambodge en 2023.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

- Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;
- Les experts et formateurs étant intervenus au Cambodge ;
- Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des événements locaux de collecte de fonds ;
- Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'hiver » au Cambodge, l'activité intervenant en fin d'année du fait de la modification de l'agenda scolaire au Cambodge par suite du Covid 19.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Les missions et actions locales de recherche de fonds ont repris normalement en 2023, avec une deuxième tournée de la fondatrice Marie-France Des Pallières depuis la fin de la pandémie.